

TRAVAUX DE RENATURATION DU RUISSEAU DE L'ARGENTIERE A SAINT-MARTIN LES MELLE (79)

Suite à des travaux de curage réalisés sans autorisation sur le ruisseau de l'Argentière par la Commune de Saint-Martin les Melle, cette dernière a sollicité le Syndicat Mixte du Bassin de la Boutonne pour proposer un projet de réhabilitation du site. Le SMBB a élaboré un projet de renaturation en accentuant la sinuosité du cours d'eau et en rechargeant le lit mineur en matériaux pour reconstituer un chenal d'étiage et diversifier les capacités d'accueil du milieu pour la faune aquatique.

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte du Bassin de la Boutonne (SMBB).

Période de réalisation et durée des travaux : du 24 au 28 juin 2013 pour une durée totale de 4 jours.

Objectifs précis et description des travaux des travaux effectués :

Le ruisseau de l'Argentière avant renaturation présentait un lit mineur très large pour ce type du ruisseau et un fond uniquement constitué de vases et de limons suite à l'intervention communale.

Les objectifs visés par le projet de renaturation étaient multiples :

- ✓ Créer un chenal d'étiage pour retrouver des écoulements diversifiés et continus ;
- ✓ Reméandrer le cours d'eau pour ralentir les écoulements vers l'aval ;
- ✓ Stabiliser les pieds de berges et limiter l'érosion du fond du lit mineur ;
- ✓ Favoriser le brassage et donc l'oxygénation de l'eau ;
- ✓ Lutter contre le réchauffement de la lame d'eau ;
- ✓ Restaurer et diversifier les habitats piscicoles pour la faune aquatique ;
- ✓ Maintenir les usages, notamment les prises d'eau en rivière pour les jardins sur le site ;
- ✓ Retrouver une attractivité ludique et paysagère de la rivière sur un espace communal très fréquenté.

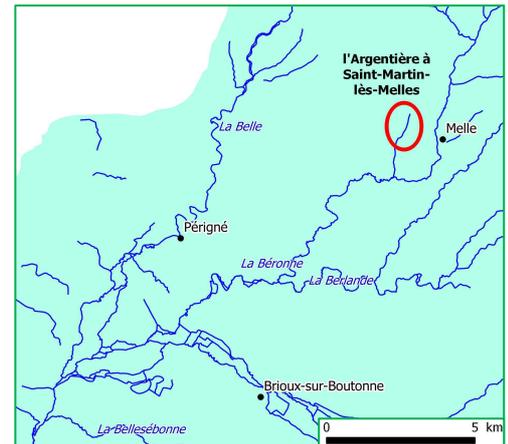
Coût total et financements du projet : 17 472 € TTC

✓ Terrassement des berges et fourniture + mise en place des divers granulats: 17 011 € TTC

✓ Fourniture des plants et accessoires pour plantation : 461 € TTC

Agence de l'Eau Adour-Garonne : 50% du TTC - Région Poitou-Charentes : 20 % du TTC

Département des Deux-Sèvres : 10% du HT - Commune de St-Martin les Melle : le solde de l'opération



Le ruisseau de l'Argentière avant et après travaux



Travaux et granulats utilisés :

Pour les 200 ml de ruisseau à traiter, les 305 tonnes de matériaux (180 m³) utilisés sont fournies par une entreprise locale qui recycle des bancs calcaires par concassage et criblage à la granulométrie demandée pour:

- ✓ les terrassements (retalutage des berges et reméandrage du lit mineur)
- ✓ la recharge granulométrique avec calcaire recyclé (260 T en ø20-150 mm, 30 T en ø200-500 mm, 9 T en ø600-800 mm et 6 T en galets alluvionnaires ø20-40 mm)
 - mise en place du chenal d'étiage, des fosses et radiers par jeux de seuils successifs
 - protection des pieds de berge contre l'érosion et stabilisation du fond du lit
- ✓ les plantations d'hélophytes (iris jaune, roseaux sur les banquettes en pied de berge) et de ripisylve (frêne, érable, chêne, aulne, noisetier, cornouiller sanguin, fusain d'Europe) en haut et à mi-berge

Entreprise / Régie : Travaux réalisés par une entreprise locale



Blocs pour la diversification des habitats



Zone d'eaux calmes et courantes avec radiér



Re-végétalisation progressive des berges



Plantation de la ripisylve (nov. 2013)

Informations sur les aspects administratifs :

Les travaux ont été menés sous DIG dans le cadre du programme pluriannuel d'actions liées à la restauration de la morphologie des cours d'eau du bassin versant de la Boutonne.

Informations complémentaires :

Un IBGN a été réalisé sur le site avant les travaux en 2013. Il sera reconduit pour apprécier l'évolution du milieu et l'impact des travaux sur la population des macro-invertébrés aquatiques dans le temps.

Les travaux ont été réalisés sur ce site sous totale maîtrise foncière communale, aménagé en espace de loisirs-promenade entre le complexe mairie - salle polyvalente - stade d'une part et les écoles et aires de jeux d'autre part. Compte-tenu de sa forte fréquentation et dans la mesure où le site représentait la première action de renaturation de cours d'eau du SMBB, il était important de réaliser l'action dès 2013 pour montrer à l'ensemble des élus, riverains et usagers un échantillon des solutions techniques de restauration qui peuvent être utilisées.

Un panneau d'informations (objectifs recherchés, photos avant et après travaux, coût et financements ...) a été implanté dans ce but à l'entrée de la zone.

Contacts pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Pascal VOIX - 05 49 07 82 68 – 06 30 69 03 57 – pascalvoix.smbb@orange.fr

Président du Syndicat : Philippe CHARLES - SMBB, 1 Cour du pigeonier - 79170 PERIGNE

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'exemples sur www.cpa-lathus.asso.fr/tmr